



OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de mission accompagnement des collectivités

1. Contexte

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône (statut associatif) accompagnent les élus afin de faire de la forêt un axe de développement local tout en garantissant la gestion durable de ces espaces. L'association utilise les moyens techniques mutualisés au sein de l'Union régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif – 15 salariés) (<http://www.ofme.org/communes-forestieres>). Chaque année, elle définit et met en œuvre un programme d'actions pluridisciplinaire qui est adapté aux besoins des collectivités dans le département. En 2021, le programme d'actions prévoit les actions suivantes :

- Insérer la forêt dans la politique d'aménagement et de développement durable des territoires
- Contribuer au développement économique départemental par la valorisation des produits de la forêt
- Accompagner les communes pour la gestion des forêts communales
- Appuyer les communes sur l'adaptation au changement climatique.

Dans ce cadre, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur recherchent un(e) chargé(e) de mission « Accompagnement des collectivités dans leurs projets forêt bois dans les Bouches-du-Rhône », en appui et complémentarité avec la chargée de mission déjà en poste sur plusieurs départements.

2. Missions

Sous la responsabilité du Président et de la direction des Communes forestières, la personne recrutée aura pour missions :

- Rencontre des communes pour faire émerger des projets de gestion forestière et de valorisation des bois locaux dans leur mandat
- Accompagnement des communes dans la gestion de leur forêt communale
 - o Appui aux projets d'investissements forestiers (renouvellement forestier, desserte forestière)
 - o Appui dans la gestion des forêts communales (mise en œuvre de l'aménagement forestier, restauration des terrains incendiés, coupes de bois et commercialisation...)
 - o Appui dans l'adaptation de la gestion des forêts communales au changement climatique
 - o Appui dans l'information aux administrés des actes de gestion forestière et aux éventuelles actions de concertation locale
- Réponse aux demandes spécifiques des communes en sollicitant notamment le réseau des Communes forestières
- Organisation de visites de terrain et appui dans l'organisation de formations par l'Union régionale
- Elaboration de contenus de documents de communication

COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 65 43 93 · Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org · www.ofme.org/communes-forestieres

- Communication des informations forêt et actualités du réseau auprès des adhérents
- Appui à l'organisation de la vie de l'association : conseils d'administration, assemblée générale...

La personne recrutée sera amenée à travailler en lien avec les chargé(e)s de mission de l'Union régionale, et en particulier celle charge de l'appui aux communes sur plusieurs départements.

3. Profil recherché

- Bac +2/5, formation de type forêt/environnement/développement local/aménagement du territoire ;
- Attirance pour les postes pluridisciplinaires ;
- Connaissance de la filière forêt-bois et du fonctionnement des collectivités locales déterminante ;
- Capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- Autonomie et aptitude au travail en équipe et en réseau, et dans le cadre de partenariats ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Bonnes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyses de données ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;
- Permis de conduire indispensable et voiture personnelle souhaitée.

Nous recherchons une personne souhaitant s'investir dans les démarches territoriales, la valorisation du bois en circuit court et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement local

4. Conditions

- CDD 1 an
- Salaire : à définir selon compétences et expérience
- Lieu de travail : Gardanne (13) et nombreux déplacements dans le département
- Permis B et voiture personnelle indispensable
- Date de début : dès que possible

Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur » + CV à adresser uniquement par mail à paca@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 30 mai 2021